



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 07 FEVRIER 2024

20240207_B10 - LIMOGES - Beaubreuil - NPNRU - Protocole foncier - Autorisation de signature

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 07 février 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain signée le 25 octobre 2019, modifiée par l'avenant n°3 le 19 décembre 2023,

Considérant l'engagement de Limoges habitat dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour participer à la rénovation du quartier de Beaubreuil,

Considérant la nécessité d'un document cadre aux opérations foncières afin de définir leurs modalités de réalisation, la gestion d'attente et les emprises faisant l'objet de cession et/ou d'acquisition,

Considérant le projet de protocole rédigé avec la Ville de Limoges, Limoges Métropole et Noalis présenté,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Approuve le projet de protocole relatif aux opérations foncières dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain de Beaubreuil,
- Autorise la signature de la convention, les avenants éventuels et tout document nécessaire au bon déroulement de ce dossier.

Formalités de publicité effectuées

le **13 FEV. 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **13 FEV. 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

